

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. For en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE de PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

La double discussion, qui se produit au Sénat et à la Chambre, offre le grand avantage de mettre en relief, une fois de plus, la bonne foi étonnante et la loyauté rare des adversaires de la République.

C'est avec une satisfaction toujours nouvelle que nous entendons les partisans de toutes les monarchies absolues, les champions de toutes les dictatures, réclamer à grand renfort de gestes et de gosier des libertés qu'ils étranglaient jadis et le plus galamment du monde.

Comprenez-vous les royalistes des ordonnances, les avocats du suffrage restreint, les sacripants de l'empire et les sauteurs de l'ordre-moral se plaignant de la tyrannie de la République!

N'est-il pas absolument risible de voir les mots de liberté et de franchises sortir de la bouche des Lareinty, des Chesnelong et des Broglie!

Ces gens-là qui n'avaient pas assez d'entraves et de restrictions quand ils étaient au Pouvoir pour paralyser l'essor de toutes les idées, de toutes les réformes généreuses et fécondes, se présentent aujourd'hui en apôtres de la liberté complète, absolue... Ils veulent briser tous les obstacles, renverser toutes les barrières, rendant des points au démocrate le plus échevelé, à l'intransigeant le plus hérissé... Pour un peu ils s'écrieraient comme Rochefort : « il n'y a plus rien; personne n'est chargé de l'exécution de ce décret... »

Tel est le spectacle grotesque que nous présentent les chevaliers errants de tous les régimes déçus, quittes à jongler avec leurs principes et leurs actes d'antan...

Qu'il s'agisse de l'enseignement, qu'il s'agisse du droit de réunion, du droit d'association, de la liberté de la presse, les pires adversaires de ces réformes, ceux-là même qui leur passaient jadis le nœud coulant, et qui seraient prêts, le cas échéant, à les pendre à une nouvelle potence, tous ces jolis messieurs grimpent à la tribune et se martellent

l'estomac de coups de poing en criant comme des sourds : — Nous voulons la liberté, toute la liberté, rien que la liberté! Vous êtes des tyrans, des oppresseurs, des persécuteurs...

Et pourquoi ce grand tapage?

Tout simplement, d'abord, parce que l'on se permet de toucher délicatement aux prérogatives et aux privilèges, dont ces messieurs avaient pris soin de faire provision au bon temps;

Et ensuite parce que c'est un moyen d'opposition absolument commode, que de reprocher à ses adversaires de ne pas vous donner la lune dans un seau.

Pendant que les cléricaux du Sénat, navrés de voir les prélats du *Syllabus* consignés à la porte de l'Université, exhalent leurs douleurs en plaintes tragiques et se couvrent la tête de cendres, les bonapartistes de la Chambre qui traitaient le droit de réunion à coups de fusils, reprochent avec amertume le défaut de libéralisme du nouveau projet de loi...

Sans doute, ce projet pourrait être plus large; il y a là un second article 7 qui aurait besoin d'être amendé et qui le sera probablement, seulement est-ce aux Haentjens, aux Laroche-Joubert, aux Janvier de la Motte et aux Cunéo-d'Ornano à le demander?

Appartient-il aux héros du boulevard Montmartre et aux fabricants de pâtée pour les chiens de se faire les souteneurs des réunions publiques, alors qu'ils leur appliqueraient demain le régime du sabre et de la mitraille, dont nous avons vu tant de beaux exemples?

Non, non, d'un côté comme de l'autre, nous assistons aux agitations burlesques de la fourberie politique dans toute sa beauté.

Tous ces grands prêcheurs de liberté s'affublent d'une casaque d'occasion, à seule fin de tirer aux jambes de la République, dussent-ils pour cela mentir aux convictions et aux serments de toute leur vie...

Certes, nous avons beaucoup d'indulgence pour les sectaires d'une opposition stérile; nous comprenons que ces malheureux emploient tous les moyens pour se relever de leur chute, s'accro-

chent à toutes les branches pour échapper à la noyade définitive.

Mais encore faudrait-il savoir choisir cette branche, car lorsque la branche est pourrie, la branche casse.

JACQUES BARBIER

ENCORE LA FUSION

La fusion a tourné à la confusion. A l'heure présente, on ignore si les projets d'alliance des gauches subsistent toujours, ou s'ils sont rompus; si chaque groupe devient ouvert au groupe voisin, ou lui reste fermé. On ne sait même pas si les petites chapelles, fréquentées par les députés républicains conservent respectivement leurs fidèles d'autrefois.

On a perdu quinze jours en négociations stériles, en délibérations oiseuses, en pourparlers nuageux. Conclusion : le jour de la fédération bienheureuse est renvoyé aux calendes grecques.

Ce fiasco était forcé. Nous n'avions pas un grand mérite à le prévoir. Comment formuler le *Credo* nécessaire à la phalange ministérielle, qu'il s'agissait de recruter? Entre des opinions aussi incompatibles que celles d'un modéré et d'un intransigeant, il n'y a pas de symbole unique possible.

On a poussé très-loin, de nos jours, l'art d'aligner des phrases équivoques et banales. Néanmoins, nous ne pensons pas que les noms de M. de Marcère et de M. Clémenceau puissent jamais se rencontrer au bas d'une déclaration de principes communs.

La majorité républicaine est fractionnée, sans être divisée contre elle-même. Elle est à l'image des électeurs qui l'ont produite, et elle est condamnée à rester ce que les circonstances l'ont faite jusqu'à l'expiration de son mandat. Pour le moment, la sagesse politique consiste à tirer bon parti de certaines dispositions d'esprit, existant chez les divers groupes de gauche. Il faut se contenter de ne soulever dans la Chambre que des questions de nature à rallier un nombre important de suffrages, grâce au système des concessions réciproques qui a si souvent réussi.

A défaut d'une fusion permanente, on peut avoir une fusion périodique. La fusion dans les couloirs peut être remplacée par la fusion devant l'urne. C'est au ministère à rassembler les tronçons de la majorité. C'est à lui à choisir, en tout temps, un terrain convenable sur lequel les députés républicains de toutes nuances se laissent facilement entraîner.

Certes, la réunion plénière serait préférable au fractionnement. Mais, de même que personne ne songe à vouloir marier le pape avec le Grand Turc, il n'y a pas lieu de s'attarder plus longtemps dans des projets de fusion qui touchent à l'absurde.

Telle qu'elle a fonctionné jusqu'à ce jour, la majorité républicaine de la Chambre est

croyez que j'irai me gêner avec un mangeur de saucissons?

Philis. — Permettez, le prince Jérôme s'appelle aujourd'hui Napoléon V.

Ernest Pascal. — Parfaitement, Napoléon V.

Cassagnac. — Grâce à nous, qui avons eu assez de poils aux yeux pour rester fidèles aux traditions de Décembre.

Ernest Pascal. — C'est-à-dire que sans notre prudence, notre circonspection, notre sagesse...

Cassagnac. — Vous voulez dire votre lâcheté, qui vous a fait lècher les savates de la République.

Ernest Pascal. — Allons-nous en Philis, nous ne pouvons frayer avec des gens de cette espèce.

Cassagnac. — C'est juste, car vous ne méritez pour compagnons que des abâtardis et des abrutis.

Adelon. — Messieurs, l'Empereur!

assez compacte pour voter la plupart des réformes urgentes, qui sont attendues par le pays. Le ministère est sûr de trouver en elle un appui solide, en faisant preuve d'activité, en donnant satisfaction le plus promptement possible aux mesures de réorganisation intérieure, réclamées par l'opinion publique.

La raison conseille de ne pas courir après les chimères, pour ne s'occuper que des combinaisons qui peuvent aboutir.

Laissons donc M. Léon Renault, M. Bernard Lavergne, M. Brisson et M. Louis Blanc prêcher dans leurs chapelles respectives, pourvu qu'ils votent ensemble les lois de l'enseignement primaire, de la presse et autres.

La répartition de la divinité en trois personnes ne l'empêche pas de gouverner le monde.

La majorité de la Chambre, répartie en quatre groupes, peut tout aussi bien légiférer et surveiller les affaires du pays.

L'Autre Article 7

Un nouvel article 7 a surgi dans les discussions de la Chambre.

C'est l'article 7 du droit de réunion.

Que dit cet article?

« Toutes les réunions publiques périodiques, dans le but de traiter des matières politiques, sont interdites. »

Tel est le projet du gouvernement et de la commission.

La commission a proposé un amendement tendant à interdire seulement la périodicité. C'est déjà un avantage. Maintenant, pendant qu'on y est, pourquoi maintenir une restriction, pourquoi ne pas essayer de la liberté complète!

Nous ne sommes pas suspect en cette matière, on connaît notre antipathie pour la politique des clubs et les déclamations stériles de la plupart des orateurs de réunions publiques.

Pourtant, il faut une bonne fois en faire l'expérience et en tenter l'épreuve, par l'excellente raison que la possession même de la liberté de réunion aura pour résultat d'éliminer les charlatans et les tapageurs, qui perdront de la sorte toute influence et tout prestige.

Qui est-ce qui fait la force de ces déclamateurs de carrefour, qui est-ce qui leur fournit le thème le plus ordinaire de leurs harangues?

Cassagnac. — Oh là, là! nous qu'est mon clysopompe?

Jérôme. — Eh bien mes amis, comment trouvez-vous cette petite fête? J'espère que maintenant la plus franche cordialité...

Ernest Pascal. — Comment donc sire! Monsieur me traitait à l'instant même de lâche et d'abruti!

Jérôme. — Toujours un enfant terrible!

Jules Amigues. — Non vrai: il y a ici un tas d'arsonilles!

Jérôme. — Le mot n'est pas délicat.

Jules Amigues. — Mais il est juste; vous savez qu'entre blouses blanches nous n'avons pas l'habitude de farder la vérité et de mettre des gants à nos adjectifs.

Jérôme. — J'apprécie votre brutale franchise, n'oubliez pas cependant que nous sommes ici dans une société d'élite.

Janvier de la Motte. — A qui le dites-vous, je viens de rencontrer par là notre amie Crénisse. Quel décatissage, mes enfants

Feuilleton de la RENAISSANCE

LA

Cour de Jérôme

Nous sommes à Compiègne. Jérôme Plon-Plon règne sous le nom de Napoléon V. Il donne sa première soirée et paye sa bienvenue aux fidèles de la dynastie.

Faisons un petit tour dans les salons et écoutons les dialogues.

L'aimable Philis. — Quel éclat, quel air de fête, quelle société choisie!

Ernest Pascal. — C'est vrai, je regrette

Eh ! mon Dieu, les restrictions mêmes dont leur verbiage est l'objet.

Quand ils pourront parler à leur aise, vous verrez qu'ils parleront dix fois moins, et que, dans tous les cas, le bon public les verra plus souvent et de plus près, les aura vite estimés à leur juste valeur.

Voyez déjà ce que nous a donné sinon la liberté absolue, tout au moins la tolérance très-large du gouvernement en matière de réunions et de conférences.

Que les orateurs les plus ardents de la démocratie, que les Louis Blanc, les Bonnet-Duverdier, les Blanqui viennent haranguer la foule, c'est à peine si cette foule arrive à garnir convenablement une salle de spectacle.

Le citoyen Humbert lui-même n'a pas fait ses frais, quoiqu'il revint de Nouméa et eût des choses intéressantes à raconter.

Autrefois cependant, on se serait écrasé pour aller entendre leur Evangile.

Il en est de cela, voyez-vous, comme de toutes les libertés dont on fait trop volontiers des fantômes, et de toutes les séductions du fruit défendu.

Voilà un demi-siècle qu'on représente la Marseillaise comme un refrain d'émeute et de guerre civile; aujourd'hui bien que toutes les musiques militaires la jouent à gogo, que les gamins peuvent la dégoiser en pleine rue, personne n'y tient plus.

Il n'y a ni émeute, ni guerre civile, il n'y a qu'une chanson de plus.

De même pour le droit de réunion : biffez cet article 7 qui est inutile, et vous verrez que les brailards se tairont d'eux-mêmes devant la lassitude publique, et qu'ils disparaîtront faute d'auditeurs.

Nous apprenons au dernier moment que le premier article 7 est remplacé comme suit :

« Les clubs et non les clobes sont interdits. »

N'est-ce pas ce qui s'appelle parler pour ne rien dire ?

L'Université chez elle

L'enseignement, à tous les degrés, est sous la tutelle du conseil supérieur de l'instruction publique, qui détermine ses programmes, règle sa discipline, et juge en cour d'appel toutes les réclamations du personnel. Sans son approbation, le ministre est incapable d'introduire la plus petite réforme dans l'organisation des collèges et des lycées.

La loi du 15 mars 1850, dont M. de Falloux fut l'inspirateur, avait peuplé ce conseil de notabilités étrangères à l'enseignement. Les évêques, les membres de l'Institut, les juges de la cour de cassation y avaient la première place. L'Empire avait conservé avec soin ce mode de recrutement, et M. Jules Simon, de pieuse mémoire, dans son projet de réorganisation présenté à l'Assemblée de Versailles, en avait aggravé les défauts. Pas besoin n'est de dire que le conseil supérieur de l'instruction publique, ainsi composé des « représentants les plus élevés de l'intérêt des familles », préservait avec soin l'enseignement des idées progressives de notre époque. L'influence cléricale s'y faisait particulièrement sentir.

Il était assez étrange que la surveillance et la direction d'un grand service public fussent confiées à des personnages, très-respectables si l'on veut, mais peu compétents dans les fonctions qui leur étaient dévolues. On choisit des officiers pour décider des intérêts de la guerre; des ingénieurs pour étudier les questions relatives aux travaux publics. Pourquoi l'enseignement ne serait-il pas de

son côté sous le patronage de personnes, ayant qualité pour connaître ses besoins et juger les améliorations dont il est susceptible? Pourquoi ne pas appeler dans son grand conseil les professeurs eux-mêmes ?

L'ingérence des évêques dans les règlements imposés à l'Université était surtout pour l'enseignement de l'Etat une vassalité honteuse. Nous avons relevé plusieurs fois déjà cette sujétion déplorable de l'Université, recevant la loi de ses ennemis les plus acharnés. Le même prélat, qui faisait dans son diocèse la propagande pour les pensionnats des jésuites et ordonnait des quêtes dans les églises pour l'entretien des facultés catholiques, s'en allait deux fois par an à Paris décider du sort des Lycées et des Facultés de l'Etat. C'était un comble. Un colporteur de bibles protestantes, admis comme marguillier dans le conseil de fabrique de la Madeleine, aurait été mieux à sa place.

M. Jules Ferry, après tant d'autres ministres insoucients de rendre à l'Université son indépendance, a compris qu'il fallait la délivrer des mains de ses adversaires. Il s'est dit aussi que toute tentative de réforme dans la nature des programmes et l'ordre des études serait impossible, tant qu'il aurait à compter avec « les représentants les plus autorisés de l'intérêt des familles », chez lesquels l'incompétence entretenait fatalement l'esprit de routine. De là le projet de loi, voté l'année dernière par la Chambre et sanctionné probablement par le Sénat, aux termes duquel les évêques et les notabilités militaires, politiques et judiciaires, disparaissent du conseil supérieur de l'instruction publique, et sont remplacés par des membres électifs appartenant au corps enseignant.

Désormais, l'Université sera maîtresse chez elle-même. Il restera encore à expurger les conseils académiques, les conseils départementaux et les délégations cantonales. Mais la principale réforme est acquise. Les gens impartiaux, qui jugent des choses avec les yeux du bon sens et de la logique, doivent la trouver équitable, rationnelle.

Hélas ! elle fait pousser des cris de paon à toute la sainte cohorte ordre-moralienne. M. de Broglie a repris des airs de grand homme d'Etat et d'illustre académicien pour déclarer l'entreprise de M. Jules Ferry inique, dangereuse, apostate et relapse. Le somnolent Vallon et le champêtre Laboulaye, deux champions du libéralisme modéré et de la République incolore, sont montés également à la tribune pour témoigner de leur douloureuse impression.

Le Sénat peut être convaincu qu'il fera une excellente besogne.

Les d'Orléans

Il y a eu conseil de famille chez les d'Orléans.

Un reporter du Figaro, probablement chargé de nous divulguer les résultats de cette conférence intime, en a conté les principaux entretiens.

Nous savons en particulier que les fils et petits-fils de Louis-Philippe préfèrent la République à une restauration impériale, que M. le comte de Paris n'abandonne ni ne revendique ses droits d'héritier de la monarchie, que M. le duc d'Aumale n'est possédé que de l'ambition de servir loyalement son pays.

Voilà des déclarations peu compromettantes.

Elles sont bien le fait de gens prudents, qui ne se sentent pas tout à fait en sécurité, et qui cherchent d'avance à éloigner les soupçons.

Le bruit fait autour du prétendant bonapartiste, et les mesures d'expulsion, plus irréfutables que sages, réclamées contre ce prince grotesque, ont causé des alarmes à MM. les d'Orléans.

« Après le tour de Plon-Plon, se sont-ils dit, le nôtre pourrait bien arriver. »

Le récit du conseil de famille tenu à Chantilly, sous forme d'une simple réunion d'oncles, de cousins et de neveux, n'a pas d'au-

tre but que de persuader à la France que les orléanistes ne conspiraient pas, qu'ils sont même très-bienveillants au gouvernement républicain.

Merci de la déclaration d'amitié ! Merci de la préférence accordée aux dépens du régime impérial !

La République a couvert de bienfaits et d'honneurs la famille orléanienne. Elle l'a réinstallée dans ses châteaux ; elle a donné des grades à tous ses rejetons ; elle lui a fait encaisser des millions. A moins d'être des monstres d'ingratitude, ses princes, comtes et ducs, ne peuvent que l'avoir « en haute et bonne estime. »

Nous sommes parfaitement convaincus qu'ils ont le parti bonapartiste en aversion, et qu'ils ne sont pas prêts à faire la courte échelle à l'altesse de Pascal pour l'aider à prendre la suite des affaires de Badinguet.

Quant à leur neutralité politique, hum ! hum ! nous ne sommes pas tenus de les croire sur parole et sur la recommandation du Figaro.

Il n'y a à leur égard qu'un jugement possible, émis depuis longtemps déjà par le sage La Fontaine :

Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille ?

LA QUERELLE BONAPARTISTE

La querelle de Paul de Cassagnac, « l'indiscipliné » du Pays, et de Pascal « la vache à la lait » de l'Ordre, est suspendue provisoirement.

On compte de part et d'autre les coups, et on panse tant bien que mal les blessures.

Il faudra de longs jours, pour oublier « les personnalités sans mandat », et pour perdre le souvenir du « lècheur de savates ».

Gare à la première rencontre importune ! La querelle renaîtra avec des forces nouvelles, et un acharnement plus terrible. Paul de Cassagnac s'en est allé promener sur la Cannebière, sans doute pour faire provision de quelques nouveaux qualificatifs imagés, à l'usage de son adversaire, tels que les marchandes de poissons de Marseille savent en inventer.

Il faut remercier messieurs les bonapartistes de la peine qu'il se donnent, pour se démasquer mutuellement, et pour déguster les derniers partisans de la dynastie napoléonienne.

Il est impossible, en effet, après l'échange gracieux d'épithètes, qui a fait s'esbaudir tout Paris de rire, que quelques naïfs conservent encore l'espoir, disons-mieux, l'envie d'une restauration impériale. Des gens, qui s'accordent entr'eux comme des chiens autour d'un os jeté dans la rue, doivent inspirer une maigre confiance.

Supposons l'Empire revenu à flot, et Pascal ainsi que Cassagnac pourvus chacun d'un portefeuille. Ah ! quelle jolie harmonie règnerait dans les sphères officielles ! Avec quelle entente les affaires seraient expédiées dans les conseils de cabinet !

Le public est suffisamment renseigné aujourd'hui sur l'ère heureuse et tranquille, que les académiciens de « l'enguelement » promettent de ramener parmi nous.

Il est facile de découvrir que, s'ils montrent tant d'apréto à se disputer les uns aux autres les premières places de l'empire à venir, c'est parce que la faim du budget les presse.

La convoitise du « morceau de lard » est toujours le mobile principal qui les tient en haleine. Leur querelle n'a pas d'autre explication plausible.

FEUILLES VOLANTES

Nos honorables sont toujours d'une assiduité remarquable.

Le fameux travail des bureaux les attire avec le même empressement que les discussions en séance publique.

Une question importante était, cette semaine, en délibération : le choix des com-

Détroyat. — Mesdames, des rafraîchissements...

Mlle Crénisse. — Est-ce qu'il n'y aura rien à manger !

Janvier de la Motte. — Comment, elle a encore faim ! Une fille qui a dévoré un département.

Mlle Crénisse. — Digéré depuis longtemps, mon petit. Si vous connaissez quelqu'autre préfet.

Janvier de la Motte. — Quel estomac !

Un Chambellan. — Mesdames, en place pour le quadrille !

Détroyat. — Vous ne dansez pas, Cassagnac ?

Cassagnac. — A quoi bon ! Du moment que vous avez Pascal, il n'est pas besoin d'autre sauteur.

Pascal. — Quel pitre !

Détroyat. — A propos, sur quel air danse-t-on ?

missaires, chargés d'examiner le projet de loi de M. Louis Blanc, relatif à l'amnistie.

Les députés se sont trouvés en moyenne 25 par bureau. Total : 275 sur 533.

Quand ces messieurs se décideront-ils à gagner leurs appointements ?

— 0 —

Les bonapartistes ont fait tout le bruit qu'ils ont pu, autour de la messe célébrée pour le repos de l'âme du Décambriseur.

A cette occasion, l'expulsion de Plon-Plon est revenue sur le tapis.

C'est la plus grosse maladresse que l'on puisse conseiller aux ministres de la République.

Tenu hors des frontières, Jérôme deviendrait un martyr, une victime, un personnage important, une individualité redoutable. Son prestige monterait. Cassagnac ne se trompe pas, quand il le somme de se faire mettre à la porte.

A Paris, circulant sur le boulevard, monté en fiacre, dinant au restaurant, l'altesse saucissonneuse tombe dans le commun des mortels.

Le provincial, qui l'aperçoit avec sa figure bouffie, son tuyau de poêle tout neuf flamboyant, ne peut que s'écrier : « Ça, un empereur, zut ! »

Il faut que tout le monde puisse voir Plon-Plon de près.

Gardons-le plutôt dans un bocal... comme des cornichons.

— 0 —

Pauvre maréchal ! Le voilà seul responsable de la scandaleuse affaire du 16 mai ! Les de Broglie, les de Fourtou, les Paris, les Caillaux, les Brunet s'en lavent les mains. C'est M. Mac-Mahon qui a écrit tout seul la lettre à Simon ; c'est lui qui « a jeté à la mer » le parti conservateur, par une tempête effroyable, et qui l'a obligé « à nager ». Injuré par le Pays, il ne manquait plus au loyal Bayard que d'être lâché par le Figaro.

Quand on est accusé par un journal d'outre-Rhin, la Gazette de l'Allemagne du Nord, d'avoir sollicité le concours de l'étranger en faveur de sa politique intérieure, nous comprenons que l'on cherche un plastron et que l'on se donne un rôle de chiens de Terre-Neuve.

La nouvelle théorie des « flétris » revient à ceci : « Le maréchal n'était pas un homme politique en état de comprendre la portée de ses actes. La tentative du 16 mai, il la trouvée tout seul, sous son képi. Nous nous sommes dévoués pour le tirer d'affaire. Ce n'est qu'un imbécile qui, par sa précipitation, a fait rater le coup. » Ah ! que le maréchal doit être fier du compliment !

— 0 —

A la dernière heure, les plus sinistres nouvelles circulent sur le centre gauche.

Le centre gauche agonise, le centre gauche a rendu le dernier soupir.

Ses membres dispersés cherchent une nouvelle patrie, comme les juifs après la prise de Jérusalem. Espérons qu'ils ne la chercheront pas aussi longtemps.

Le plus à plaindre est cet infortuné Léon Renault, qui avait un immense cataplasme à appliquer au moribond, pour le guérir de son anémie, et qui n'est pas arrivé à temps.

Ce serait une mauvaise plaisanterie que de s'écrier dorénavant « la France est centre gauche », comme on disait jadis « la France est monarchiste. »

Le centre gauche passe à l'état d'épave antédiluvienne. On demande un Cuvier pour reconstituer ses tronçons, et le placer au musée des « chinoïseries politiques. »

— 0 —

Admirez, mes frères, la parfaite morale des cléricaux !

La cour d'assises de l'Ain vient de condamner le directeur d'une école congréganiste à huit ans de travaux forcés, pour attentats à la pudeur sur ses élèves. Ce n'est pas de ce fait qu'il y a lieu d'être ahuri. Cela devient banal.

Un baron de l'endroit a écrit une lettre tout à fait menaçante à un témoin qui avait déposé contre le saint homme, avec l'impartialité d'une conscience honnête. Il lui retiré

Cassagnac. — Sur l'air de la retraite de Crimée, parbleu !

Détroyat. — Vous n'êtes guère aimable pour la dynastie.

Cassagnac. — Il ne s'agit pas de dynastie, mais toute cette valetaille me fait vomir.

Détroyat. — Dissimulez au moins vos impressions, dans l'intérêt du parti.

Cassagnac. — Nous ne sommes pas un parti, nous sommes une débandade.

Jérôme. — Vous disiez donc, mon cher Rouher, que le système des trois tronçons...

Rouher. — Oui sire, là comme ailleurs aucune faute n'a été commise, je vous en donne ma parole d'honneur !

Emile Olivier. — Messieurs, je vous déclare que c'est d'un cœur léger...

Cassagnac. — Malheur ! tous les insectes sous-cutanés s'y mettent, le troisième empereur est f...ichu !

sa pratique, et lui annonce une punition d'en haut.

Dont acte.
Au prochain retour de l'ordre-moral, M. le baron sera nommé délégué cantonal des écoles primaires, dans la circonscription de son château.

Ce n'est pas lui qui s'abaissera « au vilain métier de dénonciateur. » Les frères Luc pourront enseigner « sur les genoux » tout à leur aise.

Et l'on chasse les cléricaux des conseils de l'instruction publique. Où allons-nous, juste ciel !

— 0 —
L'arche sainte de l'administration s'en va à la dégringolade.

Ce sont les bureaucrates eux-mêmes qui la font baisser dans l'estime de l'opinion publique.

Après le chef de division du ministère de l'agriculture qui rognait la prime des dindes et des cochons gras, le caissier du ministère de la guerre qui fait danser l'anse du panier et se fait sauter la cervelle.

C'est une série.

Fiez-vous, après cela, aux traditions de famille, aux services irréprochables de 45 ans, au ruban de la Légion d'honneur !

Décidément, les bureaucrates sont l'inverse de la femme de César.

— 0 —
Le mariage est indissoluble ; le divorce est une profanation ; les époux sont liés pour l'éternité !

Telle est la théorie catholique... à l'usage du menu peuple.

Pour les princes et princesses qui contribuent au denier de Saint-Pierre, ce que le ciel a lié, le pape peut le délier.

Ainsi, à force d'instances, la duchesse Hamilton vient de faire annuler, par une congrégation spéciale, composée de cinq cardinaux, son mariage avec le prince héritier de Monaco.

Le mariage est déclaré nul, mais l'enfant, qui en est issu, est déclaré légitime.

Ce rébus de casuistique matrimoniale nous paraît plus difficile à deviner qu'un numéro à la roulette !

Bordées de Matelots

Le gouvernement a une grosse affaire qui l'empêche de dormir.

C'est du moins ce que prétendent certains journaux, qui seraient très satisfaits de le voir s'engager dans une question internationale, avec accompagnement de coups de canon.

Il s'agit, en réalité, d'un incident plus tragique que vexant pour l'honneur national.

Des matelots français, en train de « tirer des bordées » dans les rues d'Alexandrette, ont été assaillis par des gaminis et des désœuvrés, avec lesquels ils ont fait le coup de poing. La colère les poussant, ils sont allés jusqu'à commettre des dégâts dans les bureaux des consulats étrangers, où leurs assaillants s'étaient réfugiés. Finalement, ils ont été pourchassés à bord par une escouade de gendarmes et de soldats turcs, que le caïman de l'endroit conduisait.

Le commandant du vaisseau français s'est empressé de faire payer les dégâts commis et d'offrir ses excuses aux agents consulaires qui en avaient été les victimes. Reste à obtenir satisfaction de l'attitude du caïman, intervenu dans la bagarre avec des intentions par trop bataillesques. La Porte ne se fera pas tirer l'oreille pour lui donner tort, et tout sera fini.

Les parages choisis pour des stations navales voient souvent éclore des conflits tapageurs de ce genre.

A Nice, par exemple, lorsque la flottille des Etats-Unis stationne à Villefranche, il n'est pas rare de voir des matelots américains, pris de boisson, coffrés à la douzaine par la police française et rendus, après une nuit de violon, à leurs navires. Jamais aucun yankee n'a songé à élever ces mésaventures de compatriotes en goguette à la hauteur d'un *casus belli*.

Nous espérons bien que l'affaire d'Alexandrette est déjà noyée, par trente-six brasses de profondeur, dans les eaux où le *Latouche-Tréville*, navigue.

Il est bon d'être chauvins, mais pas à la façon des farceurs qui nous ont conduits au Mexique et à Sedan, et qui riraient bien si la République allait chercher au sultan une querelle à la Badinguet.

C'est pour rire

Les journaux, qui cherchent à attendrir le pays sur le sort des « dernières victimes de nos discordes civiles », nous apportent la nouvelle d'un projet fantasque.

Une fois le refus de l'amnistie plénière prononcé par la Chambre, les contumaces réfugiés en Suisse se réuniront, passeront la frontière, et viendront se promener à Paris, sous le nez de M. Andrieux et de ses agents. Le gouvernement est mis au défi de faire exécuter contre eux les jugements qui les concernent.

C'est pour rire, charitables confrères, ou plutôt c'est pour sommer la Chambre et les ministres de capituler, sous peine d'être embêtés de toutes les façons.

Peine perdue ! la malice est trop cousue de fil blanc.

Si les contumaces de Genève se présentent à la frontière, on leur fera rebrousser chemin. S'ils parviennent à arriver jusque sur le boulevard des Italiens, on les fera revenir sur leurs talons d'un peu plus loin. Tel est le sort réservé à leur escapade. Cette perspective n'est pas assurément de nature à causer le cauchemar au gouvernement.

On sait très-bien que personne ne demande plus la tête d'aucun communal, et que les trains de plaisir pour Nouméa sont complètement supprimés. Il ne s'agit que d'éviter le scandale, qui se produirait infailliblement, si les héros du pétrole avaient la faculté d'afficher en plein Paris leur profond mépris pour ceux qui les auraient amnésiés.

Tant que les incorrigibles de la Commune feront mine de se poser en accusateurs et de vouloir prendre la revanche, la clémence nationale à leur égard sera un non-sens. M. Louis Blanc et M. Clémenceau nous parlent d'oubli. Très-bien ! Mais que les inventeurs des pruneaux de six livres veuillent bien commencer !

On a imaginé un bien mauvais argument pour triompher des dernières résistances de la majorité. La menace est généralement maladroite vis-à-vis des juges.

Les réfugiés de Genève se garderont bien de mettre leur projet à exécution. M. Andrieux pourrait être à leur égard moins généreux que nous supposons. Il est dangereux de plaisanter avec la police.

D'ailleurs, pourquoi révéler d'avance un projet qui a besoin de quelque mystère pour réussir ? Un gouvernement averti en vaut deux, dit le proverbe.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, les camarades parisiens de Rochefort et de Félix Pyat ont voulu rire. Ce n'était guère le cas, dans une question où la triste liquidation des crimes de la Commune est en jeu.

On a desservi, encore une fois de plus, les proscrits auxquels on veut ouvrir les portes la patrie.

La décision de la Chambre n'est pas douteuse. La majorité ne peut s'apitoyer sur des individus, qui n'acceptent pas, mais qui exigent leur repatriement, et qui réclament presque que la patrie leur demande pardon.

Il ne rentre pas dans les théories de la République celle du monde renversé !

MUTINERIES ÉCOLIÈRES

L'ordre ne règne pas dans les lycées. Coup sur coup, des révoltes se sont produites à Avignon, à Montpellier, et il a fallu licencier des divisions entières.

Le motif de ces mutineries écolières est à peu près partout le même : plaintes contre les surveillants. « M. le proviseur, débarrassez-nous de tel *pion*, ou nous fermons nos livres. » Naturellement, les sommations de nos étourdis sont repoussées, et, comme ils insistent, on les prie d'aller faire un tour dans leur famille.

Il n'y a pas là de quoi mettre l'ordre public en danger, ni matière à pousser des lamentations sur l'insubordination de la jeunesse actuelle.

On peut être sûr que force restera à l'autorité, et que la plupart des révoltés feront amende honorable, trop heureux d'être réintégrés au logis universitaire.

Mais les études d'une centaine de jeunes gens se trouvent interrompues. Plusieurs d'entre eux risquent même de voir leur avenir compromis, par suite des mesures disciplinaires que l'autorité académique se propose de leur infliger. On parle d'un exemple à faire pour empêcher le retour de troubles aussi fâcheux.

Il faut, en effet, que ces agitations enfantines finissent. Il faut que les élèves studieux, paisibles, ne soient pas entraînés par quelques camarades turbulents, dans des bagarres ridicules, dont ils paient bêtement les frais. L'administration fera très-bien de rechercher les auteurs des révoltes d'Avignon et de Montpellier, et d'ôter à leurs camarades l'envie de marcher sur leurs traces.

Cela ne suffit point. Il y a une morale à tirer de faits regrettables, qui sont parvenus à la connaissance du public.

La morale, c'est que les actes d'indiscipline que l'on constate par ci, par là, dans les lycées, ne sont pas fortuits, et que les familles qui se trouvent avec des écoliers sur les bras, ont quelque droit d'accuser l'imprvoyance des chefs, responsables de l'ordre dans les établissements universitaires.

Cet ordre ne serait-il pas plus facile, si tous les cancres que l'on conserve pour faire nombre, et qui traînent honteusement leurs

culottes sur les bancs, étaient rendus à leurs parents ?

Est-ce que les élèves ne feraient pas meilleur ménage avec leurs *pions*, si on évitait avec soin de les confier à des débutants, qui n'ont parfois ni tact, ni expérience, ni vigueur, ou à des abrutis qui se comparent volontiers à des gardes-chiourmes et qui en prennent les allures ?

Enfin, tout n'irait-il pas mieux, si les professeurs et les censeurs, que la bonne tenue des écoliers regarde spécialement, étaient toujours recrutés parmi les professeurs ayant fait leurs preuves de discernement et de fermeté ? Pourquoi, la plupart du temps, donne-t-on à leurs fonctions, aussi importantes que délicates, à des maîtres, dont l'unique titre est une bonne recommandation dans les sphères officielles ?

Administrer, a dit Gambetta, c'est choisir. Si vous voulez de l'ordre dans les lycées, M. le Ministre, élaguez les mauvais sujets et choisissez minutieusement les hommes auxquels incombe le devoir de maintenir la discipline.

Les mutins des lycées d'Avignon et de Montpellier sont certainement des petits drôles qui méritent de recevoir une leçon.

L'administration, après qu'elle aura prononcé un arrêt d'expulsion contre les plus coupables, pourra-t-elle se laver les mains du préjudice causé à leurs familles, du tort fait en général aux études, du scandale produit ? — *That is the question.*

Prédictions pour 1880

Octobre. — Le ministre de l'instruction publique grand-maître de l'Université, à l'occasion de la rentrée des classes, écrit une circulaire prescrivant que le grec et le latin ne seront plus enseignés dans les lycées que pendant les heures de récréation et à titre de pensum.

Tous les écoliers deviennent disciplinés et laborieux comme des anges.

Les élèves des établissements congréganistes brûlent, dans un auto-da-fé, leurs dictionnaires de Planché et de Quicherat, afin d'obliger les révérends Pères à adopter la réforme classique. On leur donne satisfaction en les délivrant du grec et du latin, mais on les condamne à apprendre l'hébreu et le syriaque.

Novembre. — Jules Amigues et Paul de Cassagnac descendent aux enfers pour consulter le chef de la dynastie sur le véritable héritier de la couronne impériale.

Le héros d'Arcole les reçoit en élevant sa botte à la hauteur de leur colonne vertébrale.

Le capitulaire de Sedan, en train de fumer une cigarette, leur demande des nouvelles du ballet de l'Opéra et les renvoie auprès du « petit », qui les prie d'aller consulter sa mère Eugénie.

L'Ordre traite ce voyage de « pérégrination inutile. »

Le *Pays* et le *Petit Caporal* appellent le malheureux Pascal, « marmiton de cuisine, » « cuistre fioffé », « crapaud varioleux. » M. Rouher, consulté comme arbitre, déclare l'honneur satisfait.

Décembre. — Le bouleversement des saisons continue.

Au lieu d'un froid de 36 degrés au-dessous de zéro, prédit par M. Neyret de la Drôme, on jouit dans toute la France d'une température printanière.

Les marchands de bois et de charbon sont ruinés, ce qui fournit l'occasion à la presse réactionnaire d'annoncer que le commerce est dans le marasme et que la banqueroute est à nos portes.

Par contre, les représentations du Grand-Théâtre et du Théâtre-Bellecour ont lieu avec une régularité inconnue. Pas une chanteuse de grippée ; pas un ténor soumis au régime du coton !

Les évêques décident qu'il y a lieu d'organiser des prières publiques, pour ramener l'hiver à son état normal.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Toujours peu changé, l'opéra-comique, malgré d'incessants efforts pour varier l'affiche. L'autre soir, c'était le tour du *Docteur Crispin*, cet opéra-bouffe dont l'agréable musique plut toujours à notre public, qui sombrait devant l'indifférence de la salle. Et pourtant, le *Docteur Crispin* était monté avec soin, avec une interprétation non-seulement suffisante, mais bonne dans son ensemble, avec M. Neveu qui a chanté et joué aussi bien que possible le personnage du savetier médecin, avec MM. Guillien, Cabannes, Sernin, M^{lles} Gérald et Lorant. Pourquoi donc cette apathie, cette répulsion même du public pour tout ce qui touche à l'opéra-comique, apathie qui décourage et énerve les artistes et fait paraître les bons médiocres, et les passables pires ! Pourquoi ? Parce qu'une chanteuse, acceptée à ses débuts par des gens qui se sont bien gardés de revenir l'applaudir, reçue contre la volonté des abonnés et des habitués du Grand-Théâtre, — s'efforce, par la froideur de son chant, la nullité de son jeu, le manque de goût de ses costumes, de donner raison à ceux qui prévoyaient, dès le premier jour, qu'elle amènerait la ruine et l'effondrement de l'opéra-comique.

Hélas ! nous en avons encore pour trois mois à répéter ce refrain désagréable pour la direction, pour le public et pour des artistes dont l'honorable talent et la bonne volonté se trouvent annihilés à cause d'une seule.

Zampa, annoncé depuis trois semaines, retardé

par des indispositions, a fini par passer mercredi. Il en est d'un opéra remis comme d'un dîner réchauffé. Spectateurs ou convives goûtent l'un ou l'autre avec un enthousiasme ou un appétit modéré. Ajoutez que, dans ce cas, la première représentation est toujours éloignée des répétitions, qu'il y a infailliblement quelque accroc, soit à l'orchestre, soit dans les chœurs, soit dans le ballet, et vous aurez le secret de l'espèce d'insuccès qui atteint certains ouvrages, dont la réussite eût été plus vive s'ils eussent été joués en temps opportun.

Pour toutes ces raisons, applicables à *Zampa*, nous croyons à une brève durée des représentations de l'œuvre d'Hérold, malgré la présence de M. Tournié à la tête de l'interprétation. Ce rôle de *Zampa* est certainement l'un des plus difficiles du répertoire. Il exige une rare perfection d'exécution, et peu de ténors le peuvent aborder sans crainte, car il demande non-seulement une qualité de voix peu commune, une grande souplesse de talent, mais aussi l'art malaisé du comédien.

Avec M. Tournié, nous étions sûrs de l'organe et du talent, — le comédien s'est révélé à nous. Il a chanté avec autant d'énergie et d'autorité le final du premier acte, que de charme et de sentiment son grand air du deuxième.

Peut-être, dans la composition de son personnage, a-t-il, comme chanteur et acteur, accentué le côté sombre du héros ; le brigand a fait quelque tort au gentilhomme : mais ce sont là critiques de détails qui doivent passer inaperçues et que nous relevons uniquement pour donner plus de saveur aux éloges.

M^{lles} Gérald (Rita), M. Nerval (Dandolo), ont consciencieusement et agréablement tenu leurs rôles, et M. Morfer a été un Daniel plus que suffisant, en remplacement de M. Feret. M. Cabannes a été convenable dans Alphonse, bien que son organe nous paraisse faiblir un peu depuis quelque temps.

Pour M^{lles} d'Erville, ses efforts ne parviennent point à faire rester sa voix dans la tonalité et à assurer son organe. Nous le regrettons et pour elle et pour nous.

Profitant de la présence à Lyon de M. le capitaine d'état-major Voyer, M. Marck a organisé pour samedi, 31 janvier, un spectacle-concert destiné à nous faire apprécier ce remarquable artiste qui vint une seule fois ici, il y a quelques années, mettre à la disposition d'une œuvre de bienfaisance son magnifique talent de pianiste.

M. Voyer, qui fut un brillant soldat et un officier des plus distingués, combat aujourd'hui uniquement pour l'art, et ses victoires sont toutes pacifiques. Il n'est pas, comme on pourrait le supposer, un amateur d'une force honorable, c'est un pianiste d'une considérable valeur, venant demander à nos concitoyens la consécration d'une réputation sérieusement artistique conquise à Paris et dans toutes les villes où il s'est fait entendre.

Nous ne doutons pas qu'il ne trouve auprès de notre public le succès qu'il a partout rencontré.

Le Grand-Théâtre répète activement et jouera incessamment la *Courte-Echelle*, opéra-comique en trois actes, de M. de la Rounat, musique de Membree. La représentation de cet ouvrage sera quasi une primeur pour notre scène. Par un concours de circonstances que nous indiquerons plus tard, la *Courte-Echelle* fut retirée de l'Opéra-Comique après quatre soirées seulement. Elle ne fut, depuis ce moment, montée sur aucun théâtre.

Les rôles principaux de cet opéra, pour ainsi dire inédit, sont confiés à MM. Trémoulet, Guillien, Neveu, Nerval et à M^{lles} d'Erville et Gérald.

Célestins. — Le *Trésor*, de Coppée, vient d'obtenir aux Célestins le succès qui a accueilli à l'Odéon l'œuvre agréable et délicate de cet agréable et délicat poète. Si l'intérêt scénique ne domine pas dans le *Trésor*, comme dans toutes les comédies de Coppée, la forme si pure, si attrayante dont il sait revêtir des idées ne s'écartant pas de cette note tendre et sentimentale dans laquelle il excelle, rachète singulièrement un manque d'intrigue qui est presque un charme de plus.

Deux artistes de talent, qui savent dire les vers et leur donner le relief indispensable, MM. Gerbert et Cornaglia, se sont fait justement applaudir dans le *Trésor*. Nous ne demanderions pas mieux que d'associer à ces braves M^{lles} Brindeau, — son incomparable froideur nous le défend.

L'ouvrage de Coppée était accompagné de l'*Epreuve*, comédie de notre confrère, M. Alfred Aubert. Ce petit acte, fort bien joué par M^{lles} Montbazou, Leriche et M. Gerbert, a vivement réussi, surtout par ses qualités de style. Ecrite dans un langage se distinguant par la correction et la pureté et tout parfumé de poésie l'*Epreuve* est un petit duo d'amour dont le seul tort, à notre avis, est d'avoir le cadre un peu banal d'une chambre d'étudiant et d'étudiante. Nous eussions préféré des héros domiciliés ailleurs qu'au pays latin. Cette critique légère n'enlève d'ailleurs rien au succès de M. Alfred Aubert, dont le début au théâtre est des plus heureux.

Un autre de nos confrères, M. Paul Bernay, — décentralisons, décentralisons ! — va prochainement passer sous les fourches caudines de la critique avec l'*Impasse*, comédie-drame en trois actes. Nous l'attendrons de pied ferme, l'oreille tendue, la plume à la main.

Cercle de la Fanfare. — Samedi dernier, notre excellente Fanfare lyonnaise donnait sa soirée concert annuelle. Elle recevait dans le salon de son Cercle, avec la cordiale et traditionnelle hospitalité de ses membres et de son président, M. Deville, de nombreux amateurs, la plupart des artistes de nos théâtres municipaux et les représentants de la presse.

Les honneurs de la soirée, — de la nuit plutôt, — ont été pour M. Tournié, qui a chanté avec un sentiment exquis la cavatine de *Faust* et la *Pastorale toulousaine* de Rupès, et pour M^{lles} Plain, Nerval, Nigri, Reine, Dalbert, M. Angelo dal Vesco, etc., sans oublier un accompagnateur de quelque valeur répondant au nom de A. Lugini.

Enfin, M. Marck, déposant pour quelques heures le sceptre directeur, a prodigué son talent de beau diseur dans un nombre respectable de récits humoristiques inédits, très fins et très-variés, qui ont obtenu un colossal succès.

Les brouillards du matin se répandaient déjà sur Lyon lorsque, pour terminer la fête, l'auteur du *Jeune Télémaque*, M. X... — respectons son incognito pour le moment, a bien voulu faire entendre au piano quelques passages de l'opérette dont les Célestins vont sous peu donner la première représentation.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, sur.

A Monsieur Léon BERTRAND,
Pharmacien,
Rue Confort, 12, Lyon.

A la suite d'une bronchite aiguë, je souffrais depuis 3 ans d'un catarrhe pulmonaire accompagné d'une toux opiniâtre qui ne me laissait de repos ni la nuit ni le jour. J'avais en vain, pour me soulager, employé tous les remèdes dont la science et la mode indisposent; quand je fis l'essai de vos *Pastilles indiennes*. Je me suis si bien trouvé de leur emploi que, véritablement, je ne puis moins faire, en vous adressant la présente, de joindre à mes remerciements mes félicitations les plus sincères.

COUDERT.
61, rue Cuvier, Lyon.

AVIS

M^{me} veuve FAYARD prévient sa clientèle qu'elle vient de réinstaller sa maison

A LA REINE DE SUÈDE

9, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 9

Les Dames qui voudront bien lui continuer leur confiance, trouveront un grand choix de *Parfumerie fine*, française et anglaise (et *parfumerie médicale-chimique*), d'articles nouveaux en *Cantierie, Broderie, Barettes, Jarretières, Cravates, Eventails* etc.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de *Vaucluse*, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède *spécial* qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de têtes.

Le *Spasmodique Maréchal*, qui coûte 2 fr. se trouve dans les bonnes pharmacies.

MÉDECINE

Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercurels et l'abus du tabac. — Faire usage des *Pastilles de Dethan* au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des *Pastilles* et des *Poudres de Paterson* au bismuth et magnésie. — *Pastilles* : 2 fr. 50. — *Poudres* : 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du *Vin de Bellin* au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et antinerveux; il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — La Bouteille : 4 fr.

DETHAN, Pharmacien, 90, faubourg Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France.

MALADIES DES FEMMES

M^{me} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la *Sterilité* et ses diverses affections, M^{me} CHRETIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

MÉDAILLE D'OR

Paris, Exposition universelle 1878

Médaille d'Or 1872

VICTOIRE ET ARAMBOURG

22, Rue Saint-Pierre, au 1^{er}

LYON

MÉDAILLE HORS LIGNE

Paris 1874

1^{re} Médaille pour le Portrait

Paris 1875

SAGE-FEMME

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{lle} JEANNIN

5, rue de la Platière, Lyon

PENSIONNAIRES

Soins les plus assidus. — Discretion assurée

PRIX MODÉRÉS

Se charge de placer les enfants.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Soins Discretion

M^{me} DUPORT

TIENT DES PENSIONNAIRES

Lyon, 31, rue Centrale, 31

(Ecrire franco).

LE

MONT-LÉPINE

Le succès croissant de la délicieuse *Liqueur de table* de ce nom est justifié par son arôme exquis et ses vertus hygiéniques bien reconnues. *Bien supérieure* à tous produits similaires. En vente dans les principales maisons.

« Un rhume négligé est une phthisie commencée » Il y a longtemps déjà que Celse donnait cet avertissement salutaire au public de son temps, et le public d'aujourd'hui en est encore à profiter de l'avis, tant il est vrai que ce dont l'immense majorité des hommes s'occupe le moins, c'est de sa santé. Les statistiques médicales prouvent, en effet, que maintenant, dans quelques localités, plus du tiers de la population meurt phthisique et que, pour la France seule, cette maladie fait plus de trois cent mille victimes annuellement.

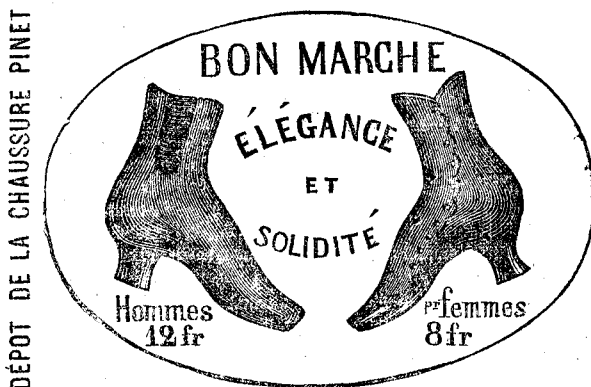
Eh bien, puisque nous sommes dans la saison où se déclarant, avec le plus de fréquence, les affections de poitrine, pourquoi n'emploierions nous pas, pour éviter un commencement de phthisie, les Bonbons pectoraux ou le Sirop pectoral au miel de la *Pharmacie Moderne de Lyon*, 5, rue Sainte-Catherine ? puisqu'ils font disparaître, en deux ou trois jours : rhumes, catarrhes, toux sèches, insomnies, oppressions, maux de gorge, etc.

Le Flacon de Sirop ne se vend que 2 fr.; la Boîte de Bonbons, 1 fr.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS



Maison CASSET, rue de la République, 32 (EX-RUE DE LYON)

Articles de Luxe et de Fantaisie

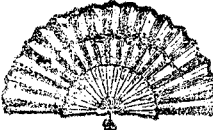
M^{on} CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)



MAROQUINERIE — ÉVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibecières, Nécessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets. — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

ROB AMÉRICAIN

DU DOCTEUR HUSSON

DÉPURATIF SOUVERAIN du SANG et des HUMEURS

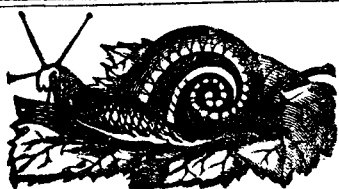
Acroté de sang, Maladies de la peau, Syphilis, Engorgement, du foie, Dartres de toute espèce, Scorbut, Affections de la vessie.

DÉPÔT GÉNÉRAL : PHARMACIE LÉON BERTRAND

12, rue Confort, Lyon

DETAIL : Pharmacie St-Pothin, rue Bugeaud, 21, et toutes Pharmacies.

PRIX DE LA BOUTEILLE : 5 FRANCS



PATE & SIROP D'ESCARGOTS

De MURE à PONT-SAINT-ESPRIT

La Pâte et le Sirop de MURE guérissent sûrement les irritations de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche.

Prix de la Pâte : 1 fr. la boîte. — Prix du Sirop : 2 fr. le flacon.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Refuser les contrefaçons.

LE CAFÉ DES GOURMETS

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux Bandes portant le nom : **EXERUCIENT-TRIS**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

1^{er} RANG par AN

63,000 Abonnés

Le Moniteur

des

Valeurs à Lots

52^{es} NUMÉROS

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 6,500,000 fr.

Abonnements : UN FRANC PAR AN, 17, rue de Londres, Paris.

Abonnements à tous les Journaux de France et de l'Étranger. S'adresser à l'Agence de publicité, r. Confort.

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre. 34^{es} ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et; à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

SOUVENIR de L'HIVER

1879-1880

SPLENDIDES PHOTOGRAPHIES

Représentant les diverses vues de la Saône

La Mer de Glace

PRIX : 5 fr. grand format --- 50 c. petit format

EN VENTE :

Chez tous les Marchands d'Estampes et Gravures

DÉPÔT GÉNÉRAL :

AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

GUÉRISON RADICALE en peu de jours des maladies récentes ou anciennes, par les *Capsules QUET*.

Traitement facile à suivre en secret et même en voyage. — *Injection QUET* hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

Même pharmacie : *Pommade souveraine pour les yeux*. Prix : 2 fr. — *Liqueur infaillible contre les maux de dents*. Prix : 2 francs.

CANCER Tumeurs, Ulcères. — Guérison radicale sans opération, 25 ans de succès, contre les récidives ou suites d'opérations chirurgicales. — Le docteur JAMIN s'occupe spécialement de la curabilité de cette maladie réputée incurable, reçoit tous les jours, à sa maison de santé à *Vallard-Gaillard* (Haute-Savoie), à 5 kilom. de Genève. (Affranchir).

GOUTTES JAVANAISES

le plus sûr de tous les spécifiques

CONTRE LES MAUX DE DENTS

DÉPÔT GÉNÉRAL

Pharmacie Léon BERTRAND

rue Confort, 12, Lyon

Détail : Pharmacie St-Pothin, rue

Bugeaud, 21, et toutes Pharm.

PRIX : 2 FRANCS.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS

Guérison par le traitement du docteur *Beaufumé*, à Châteauneuf (Indre). — *Gratuit pour les pauvres*.

La Représentation

DES INTÉRÊTS

35, rue des Martyrs, 35

A PARIS

PRÊTS sur toutes garanties.

ESCOMPTE de valeurs.

AVANCES en espèces sur toutes marchandises.

ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT

Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées.

VIN BERTRAND

Le Tonique par excellence

A BASES DE QUINQUINA & D'EXTRAIT DE MALT

COMBINÉS AUX

Principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'essence d'orange

Le seul spirituel, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes débilitantes, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale tout en conservant ses principes actifs, le seul enfin justifiant cette maxime d'Hippocrate :

Omne tunc punctum qui misceat utile dulci.

Celui-ci atteint la perfection qu'il joint l'utile à l'agréable.

ENTREPÔT GÉNÉRAL CHEZ L'INVENTEUR

Pharmacie des Arochers, rue Confort, 12, Lyon

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

PRIX : 5 FRANCS

Pour éviter les contrefaçons, exiger la signature : LÉON BERTRAND

Expédition franco à partir de 6 bouteilles.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par

la Poudre Antinévralgique de G. Langlade